

Article 21 du Règlement

M. St. Germain: En moins de huit mois, le Canada s'est remis, sous sa gouverne, à jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale. Le premier ministre a bien précisé que le Canada respecterait ses engagements internationaux, qu'il développerait le commerce international, favoriserait la paix mondiale et s'acquitterait de ses obligations morales en matière d'assistance internationale et d'aide au développement.

Depuis la haute priorité que le premier ministre accorde à nos grandes relations bilatérales avec notre principal associé commercial, les États-Unis, jusqu'au rôle de premier plan que le Canada entend jouer cette semaine au Sommet économique de Bonn, notre pays est le point de mire du monde en tant que nation moderne vouée à l'harmonisation des relations internationales. Les succès que remporte notre premier ministre sous les feux de la rampe à l'échelle internationale attisent la fierté de tous les Canadiens.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LE POSTE DE CORRESPONDANT À LA TÉLÉVISION DE REGINA

M. Simon de Jong (Regina-Ouest): Monsieur le Président, le poste de correspondant du réseau anglais de télévision de Radio-Canada à Regina sera supprimé. Ainsi, les nouvelles d'importance nationale en provenance de la Saskatchewan seront couvertes à partir de Winnipeg ou d'Edmonton, mais plus de Regina. Ce n'est là que le dernier des affronts dont est victime la Saskatchewan de la part tout d'abord des libéraux et maintenant des conservateurs. Les libéraux ont tout d'abord déménagé le centre fiscal à Winnipeg. Ils ont aussi décidé que le centre météorologique ne devait plus se trouver en Saskatchewan, ce qui fait que les services se sont détériorés.

Les conservateurs ont promis des changements. Ils ont dit aux habitants de la Saskatchewan que les choses seraient bien différentes sous leur gouvernement. Ce n'était là que des promesses en l'air. Ils manifestent la même indifférence envers les habitants de la Saskatchewan que l'ancien gouvernement libéral. Les restrictions conservatrices ont fait disparaître les services de réservations d'Air Canada à Regina et à Saskatoon et elles ont maintenant pour effet d'enlever à la Saskatchewan son correspondant du réseau national qui était à l'emploi du réseau qui a été créé précisément pour offrir le même service à tous les Canadiens.

S'il n'en tient qu'au ministre des Communications (M. Masse) et aux mandarins de la Société Radio-Canada, la station de télévision anglaise de Radio-Canada à Regina, qui est considérée comme l'une des meilleures au Canada, ne produira plus les Peter Mansbridge, Eve Savory et Paul Workman. Qu'enlèvera-t-on de plus à la Saskatchewan dans le budget du ministre des Finances? Les ministres conservateurs de la Saskatchewan ne bronchent pas alors que le gouvernement fait tomber la Saskatchewan dans l'oubli.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LA SITUATION DES PRODUCTEURS DE PORC AU QUÉBEC

M. Gilles Bernier (Beauce): Monsieur le Président, je suis le représentant d'une région à forte densité rurale, la Beauce. Le

sort des agriculteurs beaucerons m'intéresse au plus haut point. Actuellement, la Beauce compte quelque 900 producteurs de porc qui sont pénalisés par une taxe douanière de 5.3 cents la livre de porc imposée par le gouvernement américain le 3 avril dernier concernant toutes les exportations de porc du Canada.

Je demande au ministre de l'Agriculture du Canada (M. Wise) de faire des démarches personnelles auprès de Washington et d'entreprendre immédiatement des négociations avec les autorités américaines. Je suggère un mouvement de coalition de l'ensemble des intervenants de l'industrie du porc et des deux paliers de gouvernement. Cette taxe coûtera au delà de 11 millions aux producteurs de porc du Québec en 1985, lesquels exportent quelque 25 p. 100 de leur production vers les États-Unis.

En Beauce, nous considérons cette mesure douanière sur les exportations de porc non fondée puisqu'elle s'appuie sur les programmes d'aide à l'industrie du porc alors que cette production connaît un marasme qui s'accroît de mois en mois.

Voilà donc pourquoi je prie fortement le ministre de l'Agriculture de se rendre à Washington le plus tôt possible. C'est la survie de milliers de producteurs de porc du Québec et de la Beauce qui en dépend. Nonobstant les grognements du député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart), je continuerai à défendre les intérêts de mes électeurs.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES PÊCHES

LE DÉPASSEMENT DES QUOTAS PAR LA FLOTTE DE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, le ministre des Pêches et des Océans nous a dit hier qu'il annoncerait à la Chambre des mesures qu'il se proposait de prendre à la suite de la violation flagrante de l'accord sur la pêche conclu entre le Canada et la CEE, violation dont se sont rendu coupables des bateaux de pêche d'Allemagne de l'Ouest. Le ministre sait que la flotte allemande a dépassé ses quotas de 300 p. 100 et qu'elle pêche des poissons dont le Canada assure la gestion, poissons que nous revendiquons et qui sont implicitement considérés comme une ressource canadienne sur le plan international. Qu'a l'intention de faire le ministre devant cette situation inacceptable?

L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de reprendre ce que vient de dire le député. Ce qui s'est passé est effectivement inadmissible, puisque les bateaux allemands ont pêché beaucoup plus qu'ils n'y étaient autorisés, enfreignant ainsi l'accord conclu entre notre pays et la Communauté économique européenne. Il est vrai, malheureusement, que les bateaux allemands ont pris, parmi les poissons considérés comme une ressource canadienne, un nombre de poissons plus de deux fois supérieur à la quantité acceptée. En outre, cela pose un très grave problème de préservation des espèces.